



Kiné Ouest Prévention

1 Allée du puits Julien, 22590 PORDIC
Tel : 02.96.58.09.02. - Fax : 02.96.58.09.03.
E-mail : kine.ouest.prevention@wanadoo.fr



Formation « Ecole du Stress »

Durée - Dates : 13, 14 et 15 septembre 2012

Lieux : Saint-Brieuc (22)

Participants : 14 kinésithérapeutes D.E

Objectifs : Préparer et animer des ateliers « Ecole du Stress »

Contenu :

Théorie

- Définition et contexte socio-économique du stress
- Principes d'éducation pour la santé (OMS)
- Modalités d'intervention (méthodologie, pédagogie)
- La spécificité du kinésithérapeute, le décret de compétence
- Approche des facteurs de risques (personnels et environnementaux)
- Les effets du stress sur la santé (dimension physiologique et psychosomatique)
- Les modèles physiologique et comportemental
- Notion d'estime de soi, échelle des besoins
- La communication (principes et méthodes)
- Adaptation à l'entreprise (contexte, partenaires, modalités)

Pratique :

- Atelier découverte et régulation des tensions musculaires
- Atelier prise de conscience et maîtrise de la respiration
- Atelier perception du mouvement
- Atelier relaxation-visualisation
- Utilisation des outils d'animation

Intervenant : Pascal DESBOIS, kinésithérapeute, animateur école du stress, consultant santé au travail.



Formation « Ecole du Stress »

13 - 14 et 15 septembre 2012

1/ Information concernant le stagiaire :

Nom : Prénom :

Adresse professionnelle (libéraux) ou personnelle (salariés) :

CP : Ville :

Tel : Mobile :

E-mail :

2/ Information concernant l'employeur (pour les salariés) :

Etablissement :

Adresse :

CP : Ville :

Personne chargée du dossier :

Nom : Prénom : Fonction :

Tel : E-mail :

NB : l'employeur recevra une convention

3/ Prix / acompte / prise en charge / conditions générales :

- Coût total de la formation : **660 €** comprenant les déjeuners et les supports pédagogiques.
- Acompte : **240 €** par chèque à joindre à ce formulaire à l'ordre de Kiné Ouest Prévention. En cas de désistement moins de 30 jours avant le début de la formation, l'acompte ne pourra pas être remboursé.
- Prise en charge FIFPL 300 € - Crédit d'impôt 189 €.
- Les inscriptions sont limitées à 14 participants, selon l'ordre d'arrivée des formulaires dûment remplis, accompagnés du règlement d'acompte.
- Cette formation sera validée au plus tard 21 jours avant le début du stage sous réserve d'un nombre suffisant de participant (nous vous incitons à tenir compte de ce délai dans les réservations de vos transports et hébergements).

Fait à Le Signature et cachet professionnel :